



■ Extrait du registre des délibérations  
 Commission « Finances et synthèse »

Conseil municipal du 14 mars 2022  
 Séance du 28 février 2022

## 1 Démission d'un conseiller municipal - modification de la composition des commissions municipales

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, MM DEME, AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mmes DUHIN, SAKHO, MM KHOULA, N'DIAYE, Mmes SOW, ELONGUERT, M. EL OUSTI, Mmes PEREZ, SENET, MM EL MOUSSAOUI, BOULHAMANE, KA, Mme MEHADJI, M. NACHITE, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme FAZAL	Pouvoir à :	M. VILLEMAIN
M. PERRIN	Pouvoir à :	Mme MEUNIER
Mme HAMADOUCH	Pouvoir à :	M. DEME
M. AÏT MESSAOUD	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
Mme JACQUEMART	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés : M. LUCAS, Mme JAJAN	2
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	37
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

■ Date de la convocation : 08/03/2022

■ Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire, expose :

### 1<sup>ère</sup> modification

Par délibérations n°6 en date du 10 juillet 2020 et n°8 en date du 12 octobre 2020, le conseil municipal a créé les commissions municipales et par délibérations n°7 en date du 10 juillet 2020, n°9 en date du 12 octobre 2020, n°1 en date du 12 avril 2021 et n°1 en date du 10 novembre 2021, le conseil municipal en a désigné les membres. Ainsi, monsieur Michaël SERTAIN, conseiller municipal, avait été désigné pour siéger au sein de la commission municipale « Culture et patrimoine historique ».

Par courrier en date du 11 février 2022, monsieur Michaël SERTAIN a fait part de sa volonté de démissionner du conseil municipal, avec une date d'effet au 11 février 2022, date de réception de son courrier d'information.

En application de l'article L270 du code électoral, monsieur Gérald FACCHINI est appelé à succéder, à compter de cette même date, à monsieur Michaël SERTAIN, au sein du conseil municipal de la ville de Creil.

Par conséquent, monsieur Michaël SERTAIN ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et monsieur Gérald FACCHINI ayant accepté de lui succéder, il est vous est proposé de désigner monsieur Gérald FACCHINI, conseiller municipal, pour siéger aux lieu et place de monsieur Michaël SERTAIN, au sein de la commission municipale susmentionnée.

### 2<sup>ème</sup> modification

Par courriel en date du 24 février 2022, madame Sylvie DUCHATELLE, présidente du groupe « Changeons l'avenir de Creil », demande que monsieur Gérald FACCHINI la remplace dans la commission « Patrimoine et cadre de vie ».

La composition des autres commissions municipales reste inchangée.



Ainsi, il vous est demandé d'approuver ces modifications, comme suit :

<p><b>Commission « Finances et synthèse »</b>  <u>Membres</u> : Mohamed AÏT MESSAOUD - Leïla HAMADOUCHE - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Education, sport et loisirs »</b>  <u>Membres</u> : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Catherine MEUNIER - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUSTI - Karim BOUKHACHBA - Noureddine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Jeunesse et insertion professionnelle »</b>  <u>Membres</u> : Adnane AKABLI - Leïla HAMADOUCHE - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUSTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Culture et patrimoine historique »</b>  <u>Membres</u> : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Jessica ELONGUERT - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p><b>Commission « Projets de Ville et transition écologique »</b>  <u>Membres</u> : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Moussa EL MOUSSAOUI - Mohamed AÏT MESSAOUD - Jessica ELONGUERT - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Patrimoine et cadre de vie »</b>  <u>Membres</u> : Fabienne LAMBRE - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Méral JAJAN - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p><b>Commission « Démocratie et citoyenneté »</b>  <u>Membres</u> : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Hafida MEHADJI - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>« Commission des solidarités et de la Politique de Ville »</b>  <u>Membres</u> : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Hafida MEHADJI - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>

Vous êtes appelés à voter.



Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le 15/03/2022

ID : 060-216001743-20220314-DLRG220314001-DE

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29,  
 Vu le code électoral, notamment l'article L270,  
 Vu les délibérations n°6 et 7 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020,  
 Vu les délibérations n°8 et 9 du conseil municipal en date du 12 octobre 2020,  
 Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 12 avril 2021,  
 Vu la délibération n°1 du conseil municipal en date du 10 novembre 2021,  
 Vu le courrier de démission au sein du conseil municipal de monsieur Michaël SERTAIN en date du 11 février 2022,  
 Vu le courriel de madame Sylvie DUCHATELLE en date du 24 février 2022,  
 Vu l'avis de la commission « Finances et synthèse » en date du 28 février 2022,  
 Considérant la nécessité de remplacer monsieur Michaël SERTAIN, conseiller municipal démissionnaire à compter du 11 février 2022, dans la commission municipale « Culture et patrimoine historique » où il était appelé à siéger,  
 Considérant le mandat de conseiller municipal détenu par monsieur Gérald FACCHINI,  
 Considérant la demande de modification à apporter à la composition actuelle des membres par madame Sylvie DUCHATELLE,  
 Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37                      Pour : 37                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'abroger les délibérations n°7 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, n°9 en date du 12 octobre 2020, n°1 en date du 12 avril 2021 et n°1 en date du 10 novembre 2021.

**Article 2** : de désigner monsieur Gérald FACCHINI, conseiller municipal, pour siéger aux lieu et place de monsieur Michaël SERTAIN, conseiller municipal démissionnaire au sein de la commission « Culture et patrimoine historique ».

**Article 3** : de désigner monsieur Gérald FACCHINI, conseiller municipal, pour siéger aux lieu et place de madame Sylvie DUCHATELLE, au sein de la commission « Patrimoine et cadre de vie ».

**Article 4** : d'approuver la composition des commissions municipales comme suit :

<p><b>Commission « Finances et synthèse »</b>  <b>Membres</b> : Mohamed AÏT MESSAOUD - Leïla HAMADOUCHE - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Education, sport et loisirs »</b>  <b>Membres</b> : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Catherine MEUNIER - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUSTI - Karim BOUKHACHBA - Nouredine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Jeunesse et insertion professionnelle »</b>  <b>Membres</b> : Adnane AKABLI - Leïla HAMADOUCHE - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUSTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Nouredine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Culture et patrimoine historique »</b>  <b>Membres</b> : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Jessica ELONGUERT - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p><b>Commission « Projets de Ville et transition écologique »</b>  <b>Membres</b> : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Moussa EL MOUSSAOUI - Mohamed AÏT MESSAOUD - Jessica ELONGUERT - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>Commission « Patrimoine et cadre de vie »</b>  <b>Membres</b> : Fabienne LAMBRE - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Méral JAJAN - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p><b>Commission « Démocratie et citoyenneté »</b>  <b>Membres</b> : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Hafida MEHADJI - Nouredine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p><b>« Commission des solidarités et de la Politique de Ville »</b>  <b>Membres</b> : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Hafida MEHADJI - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Date d'affichage : **15 MARS 2022**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
après dépôt en sous-préfecture le **17 MARS 2022**  
et publication ou notification le **17 MARS 2022**  
affiché le **15 MARS 2022**  
CREIL, le **17 MARS 2022**

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



Pour le Maire et par délégation  
La Directrice du Pôle « Vie de la Cité »  
Corinne FABLET